

DÉPARTEMENT

Aude

COMMUNE :

TREZIERS

Toutes les communes

ARRONDISSEMENT

LIMOUX

EPCI à fiscalité propre :

CCPA

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

7

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M ^r	LOUJET Marc	02/08/52	20/03/26	7	
2	Premier adjoint	M ^e	RAMOS Céline	26/02/70	20/03/26	6	
3	2 ^e adjoint	M ^r	BONNES Florian	05/09/92	20/03/26	6	
4	Conseillère	M ^e	SANDRES Mireille	10/04/52	15/03/26	57	
5	Conseiller	M ^r	BEER Christophe	16/02/77	15/03/26	57	
6	Conseiller	M ^r	RICHOU David	23/11/77	15/03/26	57	
7	Conseillère	M ^e	BEER Ingrid	28/07/81	15/03/26	57	
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A.
le TREZIERS
20/03/2026

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.